

OFFRE D'EMPLOI

POSTE(S) TEMPORAIRE(S) : ES2526-037

TECHNICIEN(-NE) EN TRAVAIL SOCIAL

Plusieurs opportunités disponibles!

École des métiers spécialisés de Laval, Centre de formation Les Berges et Polymécanique

TEMPS PLEIN – 35 HEURES/SEMAINE

Tu as envie d'intégrer une équipe **passionnée** qui met son savoir-faire au service de la **réussite** des élèves?

Tu as envie de rencontrer des personnes **engagées** et **bienveillantes** qui s'**entraident** et qui **collaborent** pour servir une des causes les plus nobles qui soient, celle de l'**éducation**?

Tu as envie de découvrir le **milieu scolaire** et toute sa richesse?

Ça tombe bien! Nos nombreux établissements représentent un immense terrain de jeux dans lequel évoluent près de 55 000 élèves et près de 11 500 employés. Si tu te joins à nous, crois-nous, ton **expertise** permettra de faire la différence dans le parcours des élèves lavallois de **TA** collectivité!

Joins-toi au **CSS de Laval** pour avoir un **impact positif** sur les décideurs de demain!

TA MISSION

Ton rôle consiste à appliquer des techniques de travail social, à promouvoir la prévention en matière de toxicomanie, de violence, d'absentéisme, de décrochage scolaire ou autres et à aider individuellement ou collectivement les élèves présentant des problèmes de comportement qui en découlent. Tu aides aussi l'élève qui nécessite une assistance en rapport avec d'autres problèmes d'ordre personnel, familial, social ou autres pouvant affecter son comportement.

Si tu souhaites avoir plus d'informations sur le poste, tu peux te référer à la page 6 du plan de classification du personnel technique en [cliquant ici](#).

TES RESPONSABILITÉS AU QUOTIDIEN

- Collaborer avec le personnel enseignant;
- Analyser les problèmes qui lui sont soumis;
- Participer à la recherche de solutions appropriées;
- Coopérer avec les organismes de protection de la jeunesse;
- Participer à des tables de concertation et à des études de cas;
- Sensibiliser les élèves aux diverses déviations ou dépendances;
- Toute autre tâche générée par ses opérations dans le respect de sa classe d'emploi.

TON PARCOURS PROFESSIONNEL

Formation(s) considérée(s) comme « qualifié » :

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques de travail social;

Formation(s) considérée(s) comme « accepté » :

- Être titulaire d'un baccalauréat en travail social ou service social.

POUR BIEN RÉUSSIR DANS CE POSTE, TU DEVRAS

- Bonne maîtrise de la langue française orale et écrite

TON SALAIRE

Selon l'entente nationale de 27,71\$ à 39,88\$ de l'heure

TON LIEU DE TRAVAIL École des métiers spécialisés de Laval ou Centre de formation Les Berges ou Polymécanique

HORAIRE

École des métiers spécialisés de Laval : 8h30 à 16h30

Centre de formation Les Berges : Le lundi de 13h00 à 21h00 et du mardi au vendredi de 8h00 à 16h00

École Polymécanique de Laval : 8h00 à 16h00

CE QUE NOUS AVONS À OFFRIR

- Vingt (20) jours de vacances annuelles incomparables (au prorata du nombre de mois travaillé);
Imagine tous les voyages et les aventures à venir!
- Dix-neuf (19) jours chômés et payés par année scolaire, incluant la période des fêtes;
- Conciliation travail-vie personnelle;
- Assurances collectives et régime de retraite à prestation déterminée (RREGOP);
Imagine tes projets de retraite!
- Programme de perfectionnement en continu;
- Possibilités d'avancement de carrière – **Imagine tes possibilités d'avenir!**
- Stationnement à proximité et sans frais;
- Possibilité de télétravail conformément au cadre de référence établi;
- Autres avantages (Insertion professionnelle, programme d'aide aux employés, rabais corporatifs).

**Veuillez noter que certains avantages s'appliquent seulement sous certaines conditions*

CE DÉFI TE PARLE?

Postule maintenant en [cliquant ici](#) et contribue à la relève de demain.

Le Centre de services scolaire de Laval applique un programme d'accès à l'égalité en emploi. Tu peux voir nos réalisations en ce sens en [cliquant ici](#).

Veuillez prendre note que le Centre de services scolaire de Laval est visé par des obligations en matière de laïcité, conformément à la Loi sur la laïcité de l'État. La loi prévoit notamment que le port d'un signe religieux est interdit aux membres du personnel scolaire dans l'exercice de leurs fonctions. Les personnes qui postulent au Centre de services scolaire de Laval s'engagent à respecter et à se conformer aux obligations prévues par la loi.